

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **14 (1878)**

Heft 4

PDF erstellt am: **27.04.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

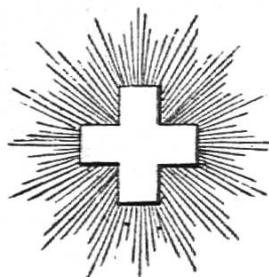
Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

15 FÉVRIER 1878

XIV<sup>e</sup> Année.



N<sup>o</sup> 4

# L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15 de chaque mois.

---

SOMMAIRE. — Maximes et Pensées d'éducation du Père Grégoire Girard : IV. Education morale et discipline. — Correspondance vaudoise et jurassienne. — Bibliographie. — Partie pratique. — Chronique scolaire. — Variétés.

---

## Maximes et pensées éducatives du Père Grégoire Girard.

(Suite.)

### IV. EDUCATION MORALE ET DISCIPLINE.

« Une instruction qui ne parlerait que de la culture de l'esprit serait une véritable séduction pour les jeunes gens qui n'ont ni assez vécu, ni assez réfléchi pour sentir vivement que *c'est par le cœur que l'homme est tout ce qu'il est.* »

« La chose que je regarde comme la plus importante, c'est de graver dans l'âme juvénile, les idées élevées de manière à en faire leur patrimoine et à les leur inculquer au moyen de l'association des idées pour qu'elles reparassent dans la conscience. Je voudrais imprimer au cœur de l'enfance la pensée chrétienne pour y maintenir le sens chrétien. » (1827.)

« L'homme agit comme il aime et il aime comme il pense. *Les mots pour les pensées et les pensées pour le cœur et la vie.* Voulez-vous savoir comment vous pouvez rendre la conduite des enfants bonne, régulière et honnête, inspirez leur des inclinations pures, honnêtes, bienveillantes et nobles, car nous agissons comme nous aimons. Et ces inclinations, comment les leur inspirer ? Familiarisez les élèves avec les pensées élevées qui correspondent avec ces inclinations dans l'esprit des enfants, car nous aimons comme nous pensons, les pensées forment le cœur et le cœur forme la conduite. C'est là la règle. Cette règle souffre néanmoins des exceptions, car on ne saurait entraîner la liberté, on ne peut que la diriger. » (1844.)

« Prévenir les fautes, c'est la sagesse de tout gouvernement, qu'il ait un Etat à conduire ou une école d'enfants. Les fautes des petits sont communément l'inapplication qui dégénère en oisiveté, le mensonge, la mutinerie et la colère, et c'est précisément ce que la forme de nos études (l'enseignement mutuel) tend à bannir de nos écoles..... La petite société ne peut sans doute se passer de peines et de récompenses. Les meilleures précautions ne sauraient prévenir toutes les fautes dans une école publique qui reçoit tout ce qui se présente, les enfants négligés des pauvres, comme les enfants gâtés des riches. Mais nous bannirons d'abord les peines corporelles, car elles aigrissent son esprit et dégradent son cœur au lieu de le corriger et il faut en augmenter la dose pour qu'elles aient de la force. Pour les fautes graves comme mentir, voler, frapper ses camarades, les dénoncer et se réjouir du mal d'autrui, répondre insolemment à ses maîtres ou aux moniteurs et se révolter contre eux, il y aura un registre appelé le *Livre noir*. On y portera les noms des coupables, chaque semaine le livre sera ouvert devant toute l'école. Un jury composé des moniteurs et d'autant d'élèves choisis dans les diverses classes, connaîtra du délit. Le délinquant sera amené devant le tribunal, il se défendra, les juges prononceront et le maître, ayant recueilli les suffrages, prononcera la sentence, s'il n'y a pas lieu à la réformer. Ce dernier cas se présentera plus rarement qu'on ne pense. Les enfants ne se trompent guères. Ils saisissent sur-le-champ le vrai côté de la question et le jugement de l'enfance est celui de l'impartialité ; cet appareil est imposant et doit l'être pour faire impression. Il décharge le maître de l'odieuse d'une sentence isolée, produit une opinion dans l'école et des mœurs sans lesquelles les plus belles ordonnances ne sont que de vraies paroles. Les punitions à infliger par ce Jury seront

stipulées par un code affiché publiquement et souvent promulgué. Elles consistent dans la réprimande, à porter un écriteau<sup>1</sup> indiquant la nature du délit, à être mis en réclusion. Quant aux récompenses, nous n'avons pas besoin de nous mettre en frais, l'organisation de l'école y a pourvu. L'élève studieux et sage devient moniteur, il a pour prix d'ailleurs le sentiment de ses progrès, des services qu'il rend et de sa dignité. C'est une récompense douce, belle et éminemment humaine. Il est bon qu'il apprenne à la goûter tout entière et dans sa pureté au milieu d'une société où souvent le mérite ne conduit pas loin. Nous ne craignons cependant pas d'ajouter quelques marques d'estime publique à ce témoignage intime de la conscience. » (1816.)

---

## CORRESPONDANCE

Coppet, le 21 janvier 1878.

Il y a deux ans environ, une modeste société pédagogique s'est formée entre quelques membres du corps enseignant genevois et les régents vaudois du cercle de Coppet. En dépit des difficultés qui ont marqué sa route, elle a continué son œuvre et rempli fidèlement le double but qu'elle s'était proposé, c'est-à-dire de travailler au bien de l'école et d'établir des liens de plus en plus sympathiques entre les instituteurs des cantons de Vaud et de Genève. Maintenant cette petite société est des plus prospères, et compte parmi ses membres des représentants de tous nos établissements d'instruction : de l'instituteur primaire au professeur d'académie.

Bien que jusqu'ici la sphère d'activité de cette nouvelle conférence n'ait pas été très étendue, nous nous faisons un plaisir de relever les questions suivantes qui y ont été l'objet de discussions d'autant plus intéressantes qu'elles se produisaient dans un milieu formé des deux éléments qu'on s'était à tort figurés hétérogènes. En énumérant ces quelques sujets nous croyons rendre service aux différentes conférences (officielles ou non) qui, si elles ne les ont déjà étudiées, pourront les soumettre à leurs délibérations.

1° *L'enseignement de la gymnastique dans les écoles primaires* a été reconnu nécessaire pour donner à l'enfant de la dextérité, de l'adresse et de la grâce dans ses mouvements, ainsi que pour combattre les mauvaises habitudes qu'il peut contracter.

2° *Les procédés pour corriger les mauvais penchants et les défauts des enfants* ont été longuement discutés. Parmi les principaux moyens cités par le rapporteur, nous remarquons : la brièveté de la parole dans les ordres surtout ; l'égalité d'humeur ; de courtes remontrances appuyées de

<sup>1</sup> L'Ecriteau en usage à l'école lancastrienne est aujourd'hui avec raison tout à fait abandonné. Le Père Girard ne s'en servait plus dans les dernières années de son école de Fribourg.

bons exemples ; la fermeté qui n'exclut nullement l'intérêt ou l'affection pour l'enfant, et, en cas de punitions, faire ressortir celles-ci de la faute même.

3° *La question du dessin dans les écoles primaires* a soulevé à son tour une très vive discussion : l'utilité de l'enseignement même de cette branche ayant été contestée. Cette utilité et cette nécessité du dessin ont été cependant reconnues. Mais il faut avoir soin de donner à cet enseignement une direction plus pratique qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

4° *La surveillance hors de l'école*, tour à tour appuyée et combattue, est cependant approuvée, mais seulement, si elle reste facultative pour l'instituteur qui ne fera bien d'agir que s'il se sent secondé par les parents et par les autorités locales.

5° *Les travaux à domicile* n'ont rencontré aucune opposition pourvu qu'ils soient proportionnés à l'âge, au développement et aux circonstances particulières des enfants. En donnant peu, le maître est en droit d'exiger des devoirs bien faits qu'il aura soin chaque fois d'examiner avec attention.

Voilà à grands traits le champ d'activité que la Société pédagogique de *Vaud-Genève* a parcouru jusqu'ici ; nous ne doutons pas que dans la nouvelle année qui vient de commencer, elle ne poursuive sa tâche à peine effleurée. Mentionnons en dernier lieu que chaque séance est close par l'exécution de quelques-uns de nos chants patriotiques.

A.

---

CORRESPONDANCE DU JURA BERNOIS.

*Dispositions législatives. — Loi scolaire fédérale. — Révision du programme des écoles moyennes.*

Dans ses deux derniers numéros, *l'Éducateur*, en ce qui concerne le canton de Berne, s'élève contre certaines dispositions législatives qui lui paraissent incompatibles avec tout libéralisme.

Il s'agit premièrement de la perception d'une finance d'admission aux examens en obtention du brevet d'instituteur. Il est à remarquer que jusqu'ici les maîtres secondaires ont dû payer non-seulement 15 fr. pour pouvoir assister aux examens d'Etat, mais encore 10 à 20 francs, prix de leur patente ou nomination à un poste quelconque. Il est juste que cette mesure, si elle a dû être conservée, ait été étendue aux instituteurs primaires. D'ailleurs la finance d'entrée est rendue aux candidats qui échouent dans l'examen<sup>1</sup>.

Quant au cas de la brave femme qui a dû faire trois jours de prison, il est fort probable que la commission d'éducation, qui n'a pas excusé les absences du fils, a eu des motifs sérieux d'agir ainsi. Les passions religieuses qui sévissent encore dans la partie catholique ont pu donner à un fait juste en lui-même une importance exagérée. Il est regrettable

<sup>1</sup> Les journaux bernois qui ont mentionné cette disposition n'ont pas parlé de cette restitution, qui naturellement modifie la clause que *l'Éducateur* condamnait dans *l'intérêt des instituteurs et de l'instruction publique*. Mais nous nous rappelons le temps où l'on indemnisait les aspirants au lieu d'en exiger une finance.

certainement que pareille chose arrive. Mais de là à parler de tyrannie et d'absolutisme, il y a loin<sup>1</sup>.

Un troisième grief de l'*Educateur*<sup>2</sup> contre le canton de Berne, c'est l'adoption du *Manuel d'histoire religieuse* de M. le pasteur Martig. Nous aimerions bien à savoir sur quoi l'on se fonde à Avenches pour prétendre que ce *manuel* a été un peu prématurément rendu obligatoire dans le Jura bernois. M. Rosset aurait dû déterminer les caractères de l'époque de maturité où l'on pourrait, au contentement de chacun, introduire cet ouvrage dans toutes nos écoles indistinctement.

Le Comité du synode cantonal bernois a décidé dernièrement de déléguer trois de ses membres auprès de la direction fédérale de l'intérieur pour prendre connaissance des démarches qui ont déjà été faites en vue de demander l'élaboration d'une loi fédérale sur l'instruction publique. Il paraît que M. le conseiller fédéral Numa-Droz prépare une brochure sur cette question. Après le rejet des propositions Biolley au congrès de Fribourg, nous verrons probablement la Suisse allemande prendre l'initiative pour réclamer la mise à exécution de l'art. 27 de notre pacte fédéral.

La section jurassienne de la *Société des instituteurs* se réunira cette année à Délémont; où l'on s'occupera des changements à apporter dans la loi de 1870 sur l'instruction publique primaire.

La commission chargée de réviser le programme des écoles secondaires s'est réunie le 4 janvier à Berne. La séance a été ouverte par M. Ritschard, directeur de l'éducation, qui dans un discours brillant a établi les principes qui, selon lui, doivent servir de base à l'enseignement moyen dans notre canton. Après une discussion générale sur le mode de procéder et sur la répartition du travail, il fut décidé que l'enseignement secondaire devait se raccorder à la 5<sup>e</sup> année d'études primaires. Deux bureaux furent chargés de rapporter : l'un s'occupe des écoles secondaires (réales, industrielles) et l'autre des progymnases. La prochaine réunion de la commission aura lieu le 23 janvier.

H. GOBAT.

Court, 24 janvier 1878.

Nombre de nos honorables collègues n'auront sans doute pas été peu surpris à la lecture de la singulière critique sortie de la plume de M. Rosset, et concernant le *Manuel d'histoire religieuse* de M. Martig, membre du synode ecclésiastique bernois. Nous aussi avons lu l'ouvrage et franchement nous l'avons trouvé excellent, aussi excellent que peut l'être une œuvre humaine.

<sup>1</sup> Les journaux du Jura (nous ne parlons pas de la presse de l'opposition) ont blâmé avec raison la condamnation de cette femme et l'inhumanité dont elle a été l'objet.

<sup>2</sup> M. Rosset n'est pas l'*Educateur*. Ce journal étant l'organe du corps enseignant, tout entier insère, dans la règle, tous les articles rédigés en termes convenables qu'on lui envoie et ouvre ses colonnes aux opinions diverses, comme il le fait ici pour M. Gobat et pour M. Ferrier dont la lettre suit celle de M. P. Il fut un temps où on se plaignait que la rédaction de l'*Educateur* gardât certains articles dans ses cartons. Comment contenter tout le monde et son père?

En affirmant que *cet ouvrage a été un peu prématurément rendu obligatoire*, notre estimable critique semble toutefois reconnaître l'excellence du manuel : Quoi qu'il en soit, les défauts qu'il y trouve, nous paraissent, à nous, constituer les qualités éminentes du livre, jointes à un style qui ne laisse rien à désirer.

Quels sont, en effet, d'après M. R. les *défauts* incriminés ?

1° *L'histoire, dit-il, est dénaturée* ; 2° *le récit souffre de lacunes importantes* ; 3° *prête à des sous-entendus* ; enfin 4° *le manuel est anti-évangélique*.

Tels sont les quatre chefs d'accusations.

L'histoire est dénaturée. — Ici nous prions instamment l'honorable critique de vouloir bien nous dire en quoi, car taxer gratuitement un tel écrit de... dénaturé... n'est rien prouver.

Quant aux lacunes, M. R. pourrait-il nous citer quelque manuel d'enseignement religieux qui ne présente des lacunes, si tant est qu'il soit possible, voire nécessaire de charger la mémoire des jeunes intelligences d'une tour de Babel de faits soi-disant religieux. Nous ajouterons que dans ces lacunes ne git aucunement le motif du rejet ou de la dépréciation du manuel, chacun étant libre de le compléter à sa manière, si bien que l'orthodoxe ne sera lésé en ses convictions et croyances pas plus que le chrétien libéral dont M. R., croyons-nous, se joue un tant soit peu cavalièrement.

En troisième lieu, le récit prête à des sous-entendus. — Et lesquels, s'il vous plaît ? Certes, s'il en est, ils seront tout au moins plus moraux que celui d'Abraham chassant au désert sa pauvre esclave Agar..., ou celui du fait de la femme de Potiphar cherchant à séduire le beau page Joseph, etc., etc.

Nous aimerions à savoir ce que M. R. entend par un manuel évangélique. Serait-ce peut-être un écrit en style biblique ? Mais alors en quoi l'ouvrage incriminé est-il anti-évangélique, puisque le style en est en majeure partie emprunté au récit biblique même ; ou entend-il par là un manuel renfermant un code de doctrines d'une confession quelconque ? Mais encore M. R. oublie-t-il que ces doctrines n'ont que faire à l'école, par le fait que l'enfant ne peut passer à la vie civile sans recevoir un enseignement dogmatique de MM. les ecclésiastiques de leur confession ? Au demeurant, que M. Rosset veuille bien mettre sous nos yeux quelque passage du Manuel en question qui ne soit pas rigoureusement moral, foncièrement chrétien et capable d'élever le sentiment religieux des adhérents de toutes confessions comme du Juif même, et nous nous inclinerons devant sa critique qui nous semble, cela soit dit en passant, côtoyer quelque peu les limites d'une opposition systématique à toute innovation dans le domaine religieux, opposition dictée par des sympathies confessionnelles, sans nul doute.

En attendant quelques preuves plus plausibles pour la mise à l'index du manuel tant critiqué, nous ne pouvons que le recommander vivement et remercier l'honorable auteur, M. Martig, de l'excellent *Manuel d'histoire religieuse* dont il a doté nos écoles jurassiennes que ces pages chrétiennes, espérons-le, ne manqueront pas d'animer d'un nou-

veau souffle de vie religieuse pour le bonheur de la jeunesse de notre canton.

G. FERRIER-HOUMARD, instituteur.

---

## BIBLIOGRAPHIE

*Revue pédagogique de Paris*, publiée sous la direction de M. Charles Hanriot, docteur ès-lettres, ancien professeur de faculté et inspecteur honoraire d'Académie, à Paris, librairie Delagrave, rue des Ecoles, 58. 1878.

Cette publication nouvelle paraît du 15 au 20 de chaque mois. Chaque numéro forme une brochure in-18° de 108 pages, non-compris le bulletin des actes officiels. *La Revue pédagogique* s'annonce comme une œuvre sérieuse et bien conçue. Elle se compose d'abord d'articles de pédagogie générale et, en second lieu, de leçons pratiques auxquelles viennent se joindre des Variétés et des devoirs scolaires.

Parmi les articles de fond nous remarquons d'abord un aperçu sur l'instruction primaire dans les Etats-Unis par M. Lavasseur. Ce travail semble faire la part de l'éloge et du blâme avec une impartialité assez rare dans les appréciations qui ont été faites jusqu'ici du système américain, tantôt exalté comme un modèle parfait, tantôt déprécié comme la caricature d'une éducation sérieuse. La statistique des Ecoles de France en 1875 et 76, sortie de la plume de notre ancien collaborateur et ami M. Ferdinand Buisson est aussi pleine de détails instructifs. Il nous apprend entre autres que l'enseignement public dans l'année dont nous parlons, occupait 51,221 laïcs et 28,150 congréganistes. Dans son tableau de la pédagogie, M. Paul Rousselot, inspecteur de l'Académie, voudrait prouver que la pédagogie moderne est d'origine essentiellement française. Il prétend qu'elle a commencé avec Rabelais et Montaigne ; il revendique Rousseau et le P. Girard et rappelle que M. Gréard, Directeur général des Ecoles de Paris, a dit que la France avait eu avant Froebel la riante idée des Jardins d'enfants. Un article de M. Zidler nous initie à la statistique des écoles publiques à Londres. Mais il nous reste à signaler le travail le plus important de ce premier numéro intitulé L'EXPOSITION UNIVERSELLE, *partie scolaire et ce qu'elle devra comprendre*. Ce travail de plus longue haleine que les précédents est une sorte de programme de l'exposition scolaire considérée dans les diverses branches d'enseignement qui sont appelées à y figurer. En ce qui concerne le calcul, M. Hanriot exprime le vœu que dans les devoirs exposés, « nous ne soyons pas condamnés à retrouver uniquement ces insipides problèmes de stères de bois, de kilogrammes de savon, de barriques de vins, de mètres de calicot et autres analogues, dont les cahiers d'écoliers sont ordinairement bourrés, comme s'il s'agissait de faire d'eux tous des épiciers et des marchands. Le calcul même élémentaire se prête à des notions moins banales et d'une utilité plus sérieuse. La statistique administrative et commerciale, l'économie rurale et domestique, la géographie, l'histoire, la morale même et ses applications diverses peuvent se traduire en données numériques fournissant matière à des exercices aussi intéressants que variés. »

A. DAGUET.

*Journal scolaire d'Athènes ou Ephémérides des amis de l'instruction.*

Le journal des amis de l'instruction (en grec *Ephemeris tôn Philomathôn*) paraît depuis 25 ans à Athènes deux fois par mois et s'occupe de questions philologiques, pédagogiques et ecclésiastiques. Nous avons sous les yeux quelques numéros de cette intéressante publication qui fait le plus grand honneur aux hommes distingués qui la dirigent. Nous y trouvons entre autres travaux une étude de notre ami, M. Constantin Friderikos, sur l'enseignement public en Grèce. S'autorisant des expériences faites aux Etats-Unis, en Allemagne et en Suisse (l'école supérieure des filles à Neuchâtel y est mentionnée avec éloge), M. Friderikos recommande à ses compatriotes de donner un plus grand développement aux écoles du sexe et d'adopter le système des écoles mixte dans les localités qui ne peuvent entretenir qu'une seule école. A côté de ces excellents conseils pédagogiques, nous trouvons dans le journal grec d'intéressantes études sur des sujets d'histoire naturelle et de philologie. Nous avons déjà eu l'occasion ici même de rendre justice aux généreux efforts des pédagogues grecs ; si la Grèce a reconquis une place dans le monde, elle le doit à ses écoles et à l'esprit de sacrifice de ses patriotes pédagogues, les Corais, les Gennadios, les Bulgarios, les Oiconomos. Nous ne savons ce que l'année qui s'ouvre réserve à l'Orient grec ; mais ce que nous savons, c'est que le jour viendra où les légitimes aspirations de l'hellénisme seront réalisées et où la Grèce aura besoin de toute l'expérience pédagogique qu'elle acquiert maintenant pour achever l'œuvre de régénération qu'elle a commencée en 1826. ALFRED GILLIÉRON.

---

LA FAMILLE, journal pour tous, publié sous la direction de M. Vulliet, directeur de l'école supérieure des filles de Lausanne. 18<sup>e</sup> année. chez Georges Bridel.

La *Famille* est un des meilleurs journaux de la littérature destinée à la jeunesse. Le n<sup>o</sup> du 15 décembre qui nous tombe sous la main peut donner une idée des autres. Après une courte biographie de Macaulay, le célèbre historien anglais, vient une nouvelle morale, le Fils de la veuve Martin ou les effets de la bonté. A la prose se mêle la poésie. Puis vient l'histoire littéraire représentée dans ce n<sup>o</sup> par quelques pages intéressantes de M. L. V. sur Racine et où, par parenthèse, on nous cite certains vers d'Esther comme inspirés par les rigueurs exercées contre les protestants. Cet homme de génie, qui osa s'apitoyer sur les misères du peuple et s'attira ainsi la disgrâce de Louis le superbe, aurait porté la hardiesse jusqu'à mettre dans la bouche des demoiselles de St.-Cyr la condamnation des Dragonnades ? Cela serait bien beau. Mais aussi cela nous paraît plus que douteux. Après l'histoire littéraire viennent des souvenirs historiques qui semblent faire suite au morceau précédent par la nature du sujet. Il s'agit des Calas de Toulouse si odieusement et cruellement persécutés par le fanatisme et dont Voltaire prit la défense avec un admirable dévouement et une indignation qui l'honoreront à jamais. La géographie a sa place aussi dans la feuille de M. Vulliet comme l'histoire naturelle, les nouvelles, les sciences et les mélanges De l'éducation

il est aussi parfois question dans le journal de Lausanne, ouvert ainsi à tous les intérêts moraux et intellectuels. A. D.

---

## Partie pratique.

par F. Maillard, sous-rédacteur.

### DICTÉE D'EXAMEN.

Secondés par l'intelligence, les hommes se sont rendus maîtres des animaux mêmes que l'on aurait crus le moins susceptibles d'être apprivoisés. Cependant quelques grandes que soient les ressources intellectuelles de l'homme, quelques peines qu'il se fût données, il n'aurait jamais atteint à cette domination, sans les armes qu'il a inventées pour s'aider. Malheureusement, après avoir tourné ces armes contre les animaux, les hommes les ont tournées contre eux-mêmes; et quelles que soient leurs prétentions à quelques sentiments humains, ils ne se sont pas moins imaginé avoir le droit de répandre leur sang, de renverser de fond en comble et sans dessus dessous les villes: témoin les désastres de Troie et de Corinthe. Et ces horreurs, ils les ont commises de sang-froid et de sens rassis! On les a vus se livrer les combats les plus acharnés, sans qu'ils s'en soient repentis, et malgré les sommes que leurs guerres leur ont coûté, et les moments terribles qu'ils ont souffert. Les Catons sont plus rares parmi eux que les Nérons; j'en prends à témoin les deux Caton et pour témoins tous les Néron de Rome eux-mêmes. Tantôt ils se sont laissés aller aux excès de la vengeance; tantôt ils se sont fait tomber tour à tour dans des guets-apens perfides, et se sont permis d'impardonnables passé-droits. La plus belle action même qu'ils aient faite, toute admirable et toute brillante qu'on l'eût proclamée, n'est pas aussi louable qu'on l'avait supposé; surtout quand on l'examine dans son principe, et quant aux motifs qui l'on fait naître.

O homme! pense-y; tu as un fonds de corruption, qui fait de ta vertu un édifice bâti sur un fond de sable, aussi peu solide que des roseaux flottant sur l'onde, ballottés par le zéphir.

Témoins des vices de l'humanité, quelques philosophes se sont efforcés de les réprimer. Ils ont rendu à leurs semblables tous les services qu'ils ont pu; mais, hélas! les efforts qu'on leur a vu faire, les essais qu'on les a vus former, les peines que leurs tentatives leur ont coûtées, et les injures que leur entreprise leur a values ont échoué. Voilà quelle a été souvent leur récompense. Ils se sont succédé dans tous les temps pour cette réforme, mais ils se sont nuï mutuellement par le peu de conformité qu'ils ont montré dans leurs opinions. Leur zèle paralysé est allé cahin-caha et a succombé sous le faix. Au fond, ne nous en affligeons pas: s'ils ont rebuté plus de personnes qu'ils n'en ont gagné, c'est que leurs systèmes divers ne répondaient pas aux besoins secrets du cœur de l'homme; on n'en a que mieux senti la beauté et la simplicité admirables de l'Évangile et les bienfaits que l'on en a retirés.

Vous voilà, messieurs, arrivés au port. J'ai fait, il est vrai, des coq-à-l'âne dans ce thème; mais le peu de fautes que vous aurez fait couvrira

les imbroglios et les imperfections du style. Et quelle satisfaction n'aurez-vous pas remportée ! La mienne sera grande de corriger sans accroc, un thème sans fautes.

La dictée ci-dessus a été faite à Buttes (Neuchâtel), au mois d'avril 1828.

Le nombre des fautes a été pour chacun des six aspirants qui assistaient à l'examen, de 13  $\frac{1}{2}$ , 15  $\frac{1}{2}$ , 19, 23, 25 et 31  $\frac{1}{2}$  fautes.

Couvet (Neuchâtel), le 21 janvier 1878.

Pour copie conforme à l'original :

L.-Alcide DESCOMBES, inst.

Nous sommes heureux de pouvoir citer ce spécimen des dictées que l'on faisait autrefois dans les examens, afin de montrer à ceux qui l'ignorent qu'il y a eu progrès dès lors, et qu'on n'exerce plus toutes ses facultés à discuter les subtilités d'accord de participes passés ou autres. Si les programmes sont un peu chargés aujourd'hui, au moins offrent-ils les moyens de cultiver l'intelligence mieux que ne le faisaient jadis ces boîtes de Pandore qu'on appelait des dictées d'examen.

Nous nous dispenserons de faire sur celle-ci nos observations orthographiques habituelles ; il y aurait trop de choses à relever si l'on voulait entrer en matière ; chacun, d'ailleurs, les peut faire aisément. Nous nous servirons de ce texte pour commencer les exercices de vocabulaire que nous avons promis.

#### VOCABULAIRE.

I. *Homonymes*. Dire le sens des homonymes :

*Fond, fonds, fonts, fond* (verbe), *font* (verbe) ;

*Sang, sens, sans, cent, c'en, s'en, cens* ;

*Fait, fais* (verbe), *faix*.

II. *Paronymes*. Dire le sens des paronymes : *rare, ras ; quand, quant*.

III. *Synonymes*. Dire la ressemblance et la différence des synonymes *secondé et aidé ; invention et découverte ; verser et répandre*.

IV. *Finales*. Les finales *ible* et *able* ajoutées à un verbe marquent la puissance, la capacité d'être : *louable, admirable, impardonnable* ; ajoutées à un substantif, à un adjectif, elles indiquent la disposition, l'aptitude : *susceptible* avec un complément, signifie *capable de* ; sans complément, il signifie *facile à irriter* ; c'est un homme très susceptible.

La finale *té* s'ajoute à l'adjectif pour former un substantif qui exprime la qualité personnifiée, abstraite : *conforme, conformité ; beau, beauté ; simple, simplicité ; humain, humanité*.

La finale *ion* marque aussi la qualité abstraite, le nom abstrait de l'acte ou de l'action : *imparfait, imperfection ; prétendre, prétention ; satisfait, satisfaction ; dominer, domination*.

La finale *ise* a le même sens : *entreprendre, entreprise*.

V. *Etymologies*. *Apprivoiser* : de *privus*, propre, spécial ; préfixe *ap*, pour *ad*, marquant la tendance ; finale verbale *er* ;

*Philosophe*, de *philos*, ami ; *sophia*, sagesse.

*Domination*, de *dominus*, seigneur ; finale verbale *er* ; finale *ion*.

*Malheureusement* ; *heur*, chance ; *préfixe*, mal ; finale *eux*, idée d'habitude ; finale adverbiale *ment*.

#### SUJETS D'EXAMEN.

Au printemps dernier, nous avons donné dans l'*Educateur* plusieurs des sujets de mathématiques et de français proposés à Lausanne, soit aux examens de l'Ecole normale, soit aux examens pour l'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire. Aujourd'hui nous avons le plaisir de pouvoir faire connaître à nos lecteurs les questions données à Genève aux aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, aux deux derniers examens écrits en août et décembre.

#### *Questions de l'examen écrit du mois d'août.*

FRANÇAIS. — *Composition* : Portrait intellectuel et moral d'un instituteur public. 1<sup>o</sup> Expliquer le rôle de chacun des préfixes dans les composés de *venir*.

2<sup>o</sup> Donner quelques synonymes de ces composés.

ARITHMÉTIQUE. — 1<sup>o</sup> Un agriculteur plante une première année 25 mètres de vigne et chacune des années suivantes régulièrement 12 mètres de plus que l'année précédente. Au bout de 15 ans la plantation est terminée. Cette vigne ayant la forme d'un carré et la partie établie à la fin de la 8<sup>me</sup> année valant par mètre 20 % de plus que le reste, on demande : 1<sup>o</sup> La longueur du côté de ce carré ; 2<sup>o</sup> le prix du mètre de chacune des deux parties de la vigne, la totalité étant estimée à 2613 fr. 30.

2<sup>o</sup> Pourquoi le produit de 2 nombres entiers consécutifs est-il toujours divisible par 2 ?

ALGÈBRE. — Un capitaliste a placé les  $\frac{4}{5}$  de ses fonds à 4 %, le restant à 5 % ; il retire en tout 2940 d'intérêt. Combien a-t-il placé en tout ?

GÉOMÉTRIE. — Un jardin et un étang ont la même forme circulaire et le même centre, le jardin y compris l'étang a 12 mètres de rayon, l'étang seul à 3 mètres. De l'un des points de la circonférence extérieure part une ligne droite, un chemin tangent par l'un de ses côtés à la pièce d'eau et traversant tout le jardin. Calculez : 1<sup>o</sup> le rayon d'un autre jardin circulaire qui aurait la même surface que la partie cultivable du premier (chemin compris) ; 2<sup>o</sup> la longueur du côté du chemin tangent à l'étang. (faites une figure).

ALLEMAND. — Dictée d'un thème allemand à traduire en français. Dictée d'un thème français à traduire en allemand.

COSMOGRAPHIE. — Quels sont les différents moyens de s'orienter de jour, de nuit, sur la terre, sur mer, quand le soleil brille et quand il est invisible ?

PHYSIQUE. — *Chaleur latente*, *chaleur sensible*. Quelques phénomènes. Forces et mouvements dont les actions contraires et réciproques déterminent les trois états physiques des corps.

HISTOIRE. — Dites sommairement quels ont été les rapports de la Suisse avec la France de 1798 à 1838 inclusivement et précisez chaque fait, par un nom et une date.

GÉOGRAPHIE. — Un voyageur descend le Danube dans tout son cours jusqu'à la mer, quels pays et quelles villes importantes rencontrera-t-il?  
(A suivre.)

GÉOMÉTRIE.

Solution du problème XX, page 418 de 1877.

1° Surface du grand cercle =  $1^2 \times \pi = 3,141600$

» du petit cercle =  $0,8^2 \times \pi = 2,010624$

Différence  $\overline{1,130976}$  surface de la cou-

ronne ;

2° Rayon du cercle qui a 1,130976 de surface =  $\sqrt{\frac{1,130976}{\pi}} = 0,6$

c'est exactement la surface du cercle qui aurait pour rayon le petit côté du triangle

3° L'application pratique de ce problème est le mesurage de la margelle du puits. C'est-à-dire le volume de la maçonnerie qui s'obtient en multipliant la surface de la couronne par la hauteur.

4° Le triangle qui peut seul amener la solution trouvée est le triangle rectangle.

En effet, si l'on désigne par  $a$  et  $b$  les côtés qui comprennent l'angle autour duquel s'effectue le mouvement, par  $c$  le côté opposé qui est égal au rayon d'un cercle équivalent à la couronne, on a :

Surface du grand cercle =  $\pi a^2$

» du petit cercle =  $\pi b^2$

Surface de la couronne  $\pi a^2 - \pi b^2 = \pi (a^2 - b^2)$ ,

donc  $\pi (a^2 - b^2) = \pi c^2$  et  $a^2 - b^2 = c^2$  ou  $a^2 = b^2 + c^2$ ,

ce qui est le caractère du triangle rectangle.

Ont donné la solution MM. Bärmann, à Meinier ; Dormoy, à Héricourt ; Chesaux, à Compesières ; Pilet, à Trélex ; M. Maréchal, H. Chevalier, J.-M. Perron ; J. Jappé ; P. Sannet et J. Compagnon, de l'école de Bernex.

PROBLÈME.

II. Un paysan dit : ma chèvre doit brouter une surface de 9,004770mq. pour être rassasiée. Quelle longueur de rayon doit-elle pouvoir atteindre autour de son piquet pour qu'il n'y ait pas d'espace perdu entre les cercles qu'elle décrit ? (Employer, pour arriver à un résultat exact,  $\pi = 3,1416$  et  $\sqrt{3} = 1,73205$ .)

(Proposé par M. Aug. Chatelain, à Malleray, Jura-Bernois.)

ALGÈBRE

Solution du problème X, page 400, de 1877.

C'est un problème de progression par différence :

$a$ , sera le premier terme, ou la somme placée le premier coup ;

$d$ , la différence, ou la somme fixe dont il augmentait sa mise ;

$n$ , le nombre des termes, ou de coups joués.

On obtient les trois équations suivantes :

I.  $a + 9d = 813$

II.  $a + (n - 1) d = 1823$

III.  $(a + 1823) \frac{n}{2} = 141303$

De I, on tire  $d = \frac{813 - a}{9}$  ; introduisant cette valeur dans II, on a

$a + (n + 1) \frac{813 - a}{9} = 1823$ , d'où

$9 a (n - 1) 813 - a = 16407$  et

IV,  $10 a + 813 n - an = 17220$  ;

Cherchant la valeur de  $n$  dans III, on a  $n = \frac{282606}{a + 1823}$

Introduisant cette valeur dans IV, on trouve

$10 a + \frac{813 \times 282606}{a + 1823} - \frac{282606 a}{a + 1823} = 17220$  ; d'où (multipliant par

$a + 1823$ ),

$10 a^2 + 18230 a + 813 \times 282606 - 282606 a = 17220 a + 17220 \times 1823$ ,

puis effectuant :  $10 a^2 - 281596 a = - 198366618$ ,

divisant par 10, on a,  $a^2 - 28159,6 a = - 19836661,8$

complétant le carré on a :

$a^2 - 28159,6 a + \overline{14079,8}^2 = - 19836661,8 + \overline{14079,8}^2 = 198240768,04$

extrayant la racine carrée,

$a - 14079,8 = \pm \sqrt{178404106,24} = 723$  ou  $27436,6$

La progression étant croissante, le seul résultat convenable est 723.

$a = 723$  ; introduisant cette valeur dans I, on obtient  $d = 10$  ; cette valeur dans II, on tire  $n = 111$ . Réponse : 1<sup>re</sup> mise, 723 fr. ; nombre de coups joués, 111 ; augmentation après chaque coup, 10 fr.

Ont envoyé la réponse juste MM. C. Canel ; H. Besson, à Brenles ; Henri Furler et O. Domon, élèves de la 1<sup>re</sup> classe du collège de Bienne ; Pilet ; Jaccard-Farron ; Frossard ; Decor, à Jkervar.

PROBLÈME

II. On demande, avec approximation d'un centimètre carré, la surface d'un jardin de forme triangulaire, d'après les données suivantes : Le petit côté du triangle égale la moitié du côté moyen diminué de l'unité. La somme des carrés des deux petits côtés, diminuée de l'unité, égale le carré du plus grand. Le périmètre du triangle, multiplié par le petit côté, égale aussi le carré du plus grand. La racine carrée du périmètre, diminuée de l'unité, est le double de celle du petit côté. L'unité de mesure est le mètre.

(Proposé par M. Jaccard-Farron, à Tavannes.)

CHRONIQUE SCOLAIRE

CONFÉDÉRATION SUISSE. — La réunion générale des instituteurs suisses, qui aura lieu cette année, tiendra ses assises à Zurich. L'assemblée générale discutera les questions suivantes :

1<sup>o</sup> Quel est le sens précis de ce que l'article 27 de la Constitution fédérale entend par instruction primaire suffisante.

2<sup>o</sup> Par quelle mesure législative et administrative la Confédération peut-elle arriver à ce que cette instruction primaire suffisante soit donnée dans tous les cantons.

Les instituteurs discuteront en outre la question suivante des rapports des branches de l'enseignement positif ou réel avec l'enseignement des langues. Le congrès des instituteurs suisses aura lieu probablement en septembre.

ZURICH. — Le 15 décembre dernier l'anniversaire de la naissance de Scherr a été célébré par les élèves et amis du célèbre pédagogue qui a pendant 30 ans exercé une influence considérable sur la marche de l'instruction publique dans ce canton et partant sur ses destinées intellectuelles. Se sont fait entendre à cette occasion MM. Hug, Ruegg, Näf, Bänninger, Dula, Treichler.

— L'Université zuricoise compte 318 étudiants dont 19 étudiantes. 14 de ces dames suivent le cours de médecine qui compte 175 auditeurs.

— M. Sieber, conseiller d'Etat et directeur de l'Instruction publique dans ce canton est décédé le 22 janvier à 9 heures du matin. Il a succombé à la longue et douloureuse maladie qui a miné sa robuste constitution. Il a été inhumé le 27. Le *Beobachter* a paru à cette occasion encadré de noir et a consacré au défunt des paroles émues et une hymne de deuil où on rappelle les luttes de l'énergique champion de l'Ecole émancipée et dont l'idéal est le progrès de l'esprit et de l'instruction populaire. M. Sieber devait présider l'assemblée générale des instituteurs suisses avec M. le professeur Emile Vogt comme vice-président.

Au convoi funèbre de M. Sieber, ont pris part plus de 5000 personnes, Zurich n'avait pas revu un cortège pareil depuis les funérailles du bourgmestre Paul Usteri en 1831. Le professeur Hug a parlé le premier sur la tombe et son discours a été suivi de plusieurs autres. Tous ces orateurs ont célébré dans l'homme que Zurich vient de perdre le représentant des idées les plus avancées, c'est-à-dire les plus hardies de notre temps. On a aussi fait l'éloge de sa sensibilité et raconté le bien qu'il a fait en silence.

BERNE. L'université de Berne compte dans le semestre courant 410 étudiants dont 19 dames. Sur ce nombre, 134 suivent le cours de Médecine (18 dames dans ce nombre).

— M. Niggeler, maître de gymnastique a obtenu sa retraite. Il conserve néanmoins l'inspection de cet enseignement dans les Ecoles moyennes, les Ecoles cantonales et normales. Ce n'est que justice, car M. Niggeler a été l'un des plus grands promoteurs de ces salutaires exercices.

VAUD. — A en juger par les spécimens déjà tirés, la collection ornithologique, dont M. Lebet, éditeur à Lausanne, a entrepris la publication, constituera une œuvre remarquable ; elle fait honneur au talent du peintre M. Paul Robert, le neveu du célèbre Léopold, et à l'initiative hardie et intelligente de l'éditeur. Le Conseil d'Etat a adopté cette col-

lection pour servir à l'enseignement dans les écoles publiques ; afin que toutes les classes puissent en être pourvues dans un délai plus ou moins prolongé, il a voté une forte subvention qui permettra de livrer cet excellent moyen d'enseignement pour 10 à 13 fr., au lieu de fr. 24, aux communes qui reçoivent des allocations de l'Etat pour leurs dépenses scolaires (c'est la grande majorité).

La collection ornithologique vient également d'être introduite, à titre obligatoire, dans les écoles primaires et secondaires du canton de Neuchâtel.

BAVIÈRE. — Les autorités de Nuremberg, inquiètes des progrès de la sauvagerie et du désordre parmi les enfants de cette ville et de leur peu d'égards pour les personnes âgées, invitent par affiche publique tous les habitants à venir en aide aux agents de la police dans la répression des actes inconvenants commis par les mauvais garnements de la ville.

Des invitations analogues pourraient être faites avec profit dans plusieurs villes de la Suisse.

SUÈDE. — L'ordre des Paysans demande que les ecclésiastiques qui remplissent les fonctions d'inspecteurs scolaires soient déchargés de ces fonctions, attendu, que ces dernières ne sont pas compatibles avec les vues particulières de ces messieurs.

---

## VARIÉTÉ

### Tableaux de la nature suisse.

#### LA KANDER DANS LES ALPES BERNOISES.

Après le dîner nous montâmes les gorges du Kander. Comment les décrire ? On contourne les rochers dont je parlais tout-à-l'heure, et l'on se trouve à l'entrée d'un défilé étroit formé par le Kander bouillonnant, et, un sentier abrupte, encaissé entre des montagnes rocheuses, ou, pour mieux dire, entre deux murs de roc s'élevant à perte de vue, sur la crête desquels quelque sapins se balancent et d'où s'élèvent à chaque instant un vol de corneilles et des aigles que le regard ne peut suivre. Le sentier monte toujours ; nous restâmes une heure à le gravir, l'œil fasciné par le gouffre ouvert à nos pieds, car le Kander bondit, se précipite, tourbillonne dans son lit profond et si rapide que l'on peut dire que pendant une heure on côtoie une chute unique et immense divisée en mille tourbillons ; c'est un torrent, affolé, qui tombe, se brise, rejailit, heurte les rochers qu'il inonde et renverse, qui semble en démente et donne le vertige ; la voix est étouffée par ce fracas, du reste on ne peut que se taire devant un spectacle si grandiose, et ces rochers immobiles et ces flots écumeux qui les usent, offrent un contraste si saisissant que l'homme se trouve devant lui petit et écrasé.

Enfin, l'étroit défilé s'ouvre, le Kander s'apaise, l'espace s'élargit, quelle autre contraste riant et magnifique ? C'est le Kanderthal ! c'est comme une fraîche oasis qui vous repose du tumulte de tout à l'heure et vous sourit. En face, s'élève de hautes montagnes de rocs d'où tom-

bent çà et là des cascades, et qui sont couronnées par le sommet étincelant de l'Altels. Comme il était tombé beaucoup de neige quelques jours auparavant, nous l'avons vu dans toute sa magnificence, puis ce jour là était si beau, le ciel si pur, que toute la beauté de ces paysages se révélait à nous. Pour moi, qui n'avais jamais vu les Alpes de si près et qui avait tant désiré jouir de ce spectacle, c'était une terre nouvelle qui s'offrait à mon admiration et un enchantement sans pareil. De l'autre côté de la vallée, la montagne boisée était rose de rhododendrons ; nous en avons déjà trouvé un peu avant la sortie des gorges. C'était la première fois que je voyais sur leur buisson natal ces roses des Alpes tant célébrées et chantées. Pensez quel plaisir d'en faire d'immenses bouquets ! Une herbe plus fine que le gazon anglais et parsemée de fleurs recouvrait la vallée du vert le plus doux à l'œil ; le Kander coulait toujours profond mais tranquille, ne faisant entendre qu'un léger bruissement. Comme tout était calme dans cette vallée grandiose et riante, où les contrastes même étaient pleins d'harmonie. J'aurais voulu m'y arrêter longtemps et la remonter jusqu'au glacier de la Blumlisalp pour voir les sources du Kander, mais le jour s'avancait et nous dûmes le quitter bien plus vite que nous le désirions. Je l'embrassai cent fois du regard pour la fixer dans mon souvenir, et bientôt nous la quittions à regret pour nous engager dans les gorges sombres. Les voitures étaient prêtes quand nous regagnâmes l'hôtel, et adieu Kandersteg ! Nous jouîmes du plus beau coucher de soleil en traversant la vallée de Frutigen et je me détournais toujours pour apercevoir l'Altels le plus longtemps possible. Enfin les dernières lueurs roses s'éteignirent sur le sommet des monts, mais pendant plus d'une heure encore le Jura sombre se détachait sur un horizon fauve et resplendissant ; le crépuscule s'éteignit à son tour, la première étoile brilla au dessus du Niesen, et nous achevâmes notre course par une soirée splendide.

Amélie PERNOD.

---

STATISTIQUE GÉNÉRALE. — Chaque année il meurt plus de 33 milliers de personnes ; chaque jour on en voit disparaître 91000. Chaque fois que l'horloge fait tic tac, un des habitants de ce globe expire.

Il est juste d'ajouter que les naissances font équilibre aux morts et que chaque seconde est marquée par le vagissement d'un nouveau-né.

On a calculé que depuis le commencement du monde il était mort : 26,628,843,285,075,840 personnes.

La statistique ne consigne pas que des faits pénibles, toutefois ces derniers ne font jamais défaut. On a calculé que sur 37 millions de français, il en est 6 millions qui ne portent pas de souliers par manque d'argent, 18 millions qui ne mangent pas de viande et 29 millions qui ne connaissent pas le sucre. (*Annales de la Ensenanza à Madrid*).

---

*Le Rédacteur en chef* : A. DAGUET.